

Compte rendu de l'atelier thématique 2 :
Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie
tenu le 1^{er} février 2005 de 8 h 30 à 12 h 15 à la salle d'audience de
l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage,
Montréal

La Commission :

M^{me} Louise Roy, présidente
M^{me} Judy Gold, commissaire
M. Louis Dériger, commissaire
M^e Alain Cardinal, secrétaire
Stéphanie Espach, analyste
Henri Goulet, analyste
Jean Lafontant, analyste
Renée Lescop, analyste

Pour la Ville de Montréal

Service du Développement culturel et qualité du milieu de vie
M. Jean-Robert Choquet, directeur du développement culturel et des
bibliothèques
M^{me} Hélène Benoît, architecte, préposée à la planification
M. Pierre Deschênes, directeur
M. Yves Dumas, chef de division
M^{me} Marie-Josée Lacroix, commissaire
M^{me} Francyne Lord, commissaire, art public
M. Denis Racine, agent de développement culturel

Groupe-témoin

M. Gérard Beaudet, Institut d'urbanisme, Université de Montréal
M. Philippe Biron, Quartier latin autour du Cégep Gérard-Godin
M. Dinu Bumbaru, Héritage Montréal
M. Clément Demers, Quartier international
M^{me} Rose-Marie Goulet, Artiste
M^{me} Anick Germain, INRS

Étaient également présents dans la salle des représentants des arrondissements de la ville de Montréal et environ 40 personnes à titre individuel ou représentant des groupes ou organismes.

Après un mot de bienvenue, la présidente de la commission explique le déroulement de l'atelier et invite les membres du groupe-témoin à se présenter.

Elle passe ensuite la parole à M. Jean-Robert Choquet, porte-parole de la ville de Montréal qui, après la présentation des personnes qui l'accompagnent, expose le thème de l'atelier, **Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie**.

En cours de séance, les thèmes abordés furent les suivants :

1. Nature et utilité de la politique

- Présentation succincte des priorités
- Message clair
- À identifier des moyens pour atteindre les objectifs de la politique

2. Rôle de la ville en matière d'aménagement

- Bâtitteur et donneur d'ouvrage
- Animateur

Intégration des arts dès le début du processus

Ville : cadre de vie et cadre vivant

- Difficultés d'inclure la qualité en vue d'un développement durable

Coopération entre les arrondissements

- Avec la ville-centre
- Avec les partenaires culturels et communautaires
- Avec le secteur privé

Compétition entre les services et les arrondissements

3. Revitalisation urbaine

Maintenir les artistes dans les lieux en transformation : Plateau, Quartier des spectacles, etc.

Coopérative d'habitation pour artistes

Intégration du design

Rôle des arrondissements

- émission des permis et contrôle des démolitions

Intégration des arts à l'architecture

- équipe multidisciplinaire
- étude sur les moyens incitatifs vs les moyens coercitifs

Les obligations de la loi n° 106 qui imposent le choix des professionnels : architectes, designers, aménagistes, etc., sur la base du plus bas soumissionnaire

La place de l'art dans la ville

La place de l'art dans le métro

L'embellissement de la ville

4. Les pôles culturels

Définition et typologie

Tendance :

- à créer de nouveaux pôles
- à oublier ceux qui existent déjà
- à répondre aux lobbys

Répartition géoculturelle entre les arrondissements

Les transcriptions sténographiques des échanges tenus pendant les ateliers thématiques seront disponibles sur le site internet de l'Office de consultation publique de Montréal : www.ocpm.qc.ca